

Un Conseil général pour deux villages?

WÜNNEWIL-FLAMATT • Les citoyens de la localité singinoise d'un peu plus de 5000 habitants vont se prononcer sur la réintroduction d'un parlement. Les opposants estiment que la structure de la commune ne s'y prête pas.

MARC-ROLAND ZOELLIG

Le 7 mars prochain, les citoyens de Wünnewil-Flamatt se prononceront sur la réintroduction – ou non – d'un Conseil général dans leur commune, qui compte environ 5200 habitants. Un air de déjà entendu, dites-vous? A Guin, le peuple vient en effet de rejeter d'extrême justesse (50,8% de non – 52 voix d'écart) le retour du parlement communal, aboli en Singine en 1991. Qu'en sera-t-il à Wünnewil-Flamatt, où un comité interpartis est également parvenu à réunir 492 signatures au bas d'une initiative demandant l'élection d'un législatif?

Une séance d'information, organisée mercredi soir à l'aula du CO de Wünnewil par les initiateurs, a permis une première prise de température, en présence d'une bonne cinquantaine de citoyens intéressés. Verdict: c'est plutôt tiède. Président du comité d'initiative (et du PDC singinois), Bruno Boschung n'a pas passé une soirée des plus paisibles. Plusieurs opposants résolus au retour du Conseil général avaient fait le déplacement. Dont l'ancien syndic de Wünnewil-Flamatt Daniel Brunner.

Ce dernier a rappelé à ses concitoyens que leur commune avait une structure particulière. Produit de la fusion de deux villages, dont l'un (Flamatt) s'est peu à peu transformé, au cours des dernières décennies, en lo-

calité-dortoir au profil très industriel, elle est loin d'être homogène. En cas de réintroduction du Conseil général, les résidents de Wünnewil monopoliseront la plupart des sièges, comme c'est le cas actuellement lors des assemblées communales, ont averti, en substance, les opposants.

Du point de vue démographique, les deux localités sont aujourd'hui comparables, et regroupent chacune environ la moitié des habitants de la commune. Mais les habitants de Flamatt ont un profil très différent de celui des résidents de Wünnewil, ont soutenu les anti-Conseil général. «C'est à Flamatt qu'on trouve les personnes d'origine balkanique, et à Wünnewil qu'habitent les membres de la commission de naturalisation», a lancé un citoyen, qui s'était déjà illustré lors des débats ayant conduit l'Assemblée communale à rejeter la naturalisation d'une famille kosovare en 2007 (une première dans le canton).

Des élus responsables

Ces disparités feraient d'un hypothétique parlement une entité peu représentative de la réalité communale. «Nous n'arriverions jamais à trouver assez de candidats du côté de Flamatt», a prophétisé un opposant.

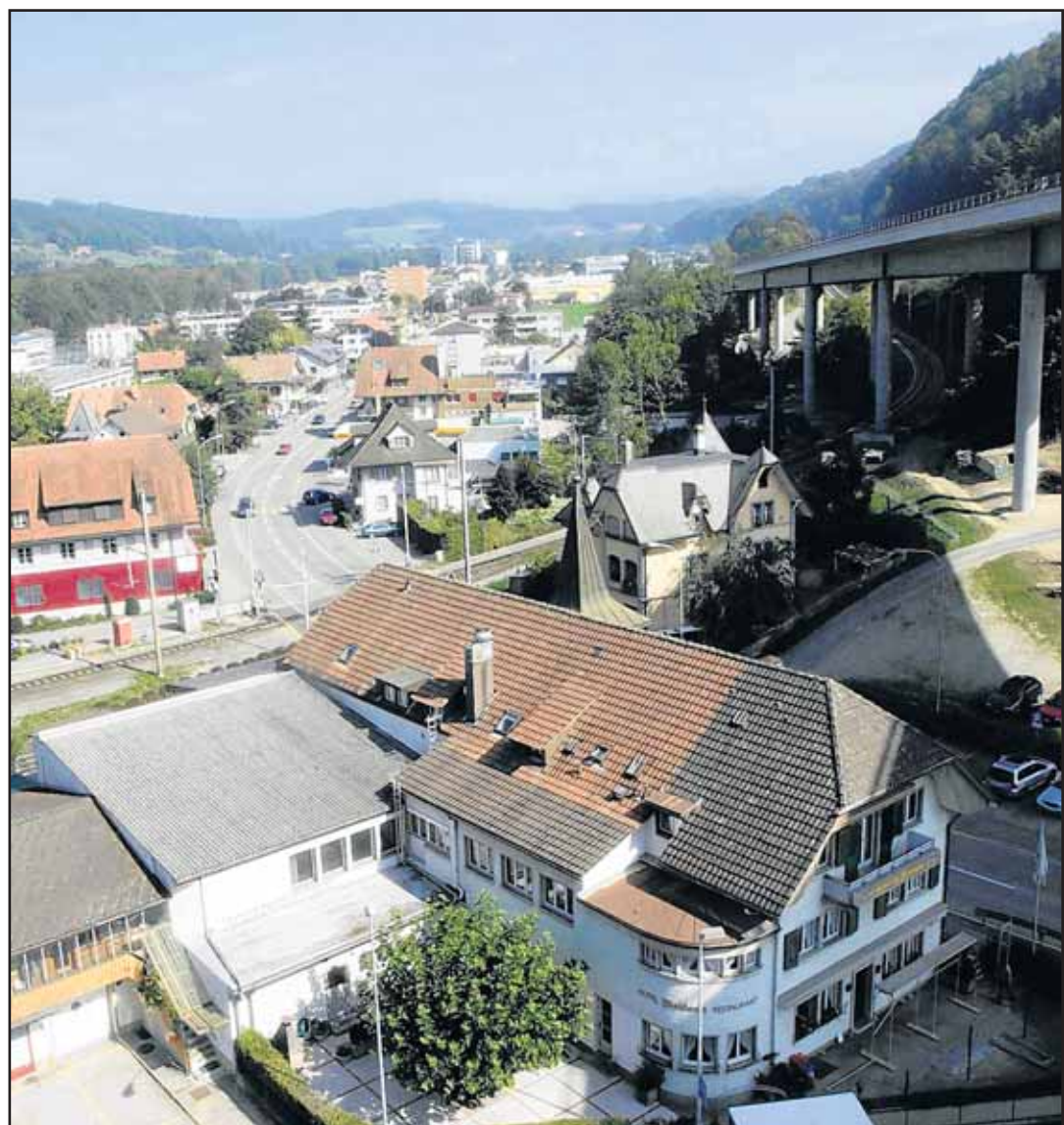
Face à ces critiques, d'anciens élus ont élevé la voix. Parmi lesquels Daniel Brügger, le

dernier président de l'ancien Conseil général de Wünnewil-Flamatt. «J'ai été très déçu par l'abolition de 1991. Pour une commune de plus de 5000 habitants, ce mode de fonctionnement était tout de même meilleur», a-t-il soutenu. Et d'autres anciens conseillers généraux de louer la bonne collaboration avec le Conseil communal qui s'était progressivement mise en place, après une période de méfiance initiale.

Invitée à présenter la situation prévalant dans sa commune dotée d'un Conseil général, la syndique de Morat Christiane Feldmann a estimé que le modèle parlementaire induisait un meilleur partage des responsabilités entre exécutif et législatif. Contrairement à un citoyen se rendant à l'assemblée communale sur un coup de tête, un conseiller général doit en effet assumer les conséquences de son vote.

Venu exprès de sa Glâne natale, Simon Bischof, membre du nouveau Conseil des jeunes du canton de Fribourg, est venu soutenir les partisans du Conseil général. D'après lui, l'existence d'un tel organe à l'échelon communal est susceptible de motiver de jeunes citoyens tentés par une entrée en politique.

Ces différents arguments suffiront-ils à convaincre la population? Réponse le 7 mars. |



Le Flamatt d'aujourd'hui n'a plus grand-chose à voir avec le hameau qu'il a été autrefois...

FN/CHARLY RAPPOA

PUBLICATION

Le Conseil d'Etat joue les dahus



On reconnaît de g. à dr. la chancelière Danielle Gagnaux, Isabelle Chassot, Pascal Corminboeuf, Georges Godel, Erwin Jutzet, le vice-chancelier Olivier Curty, Beat Vonlanthen, Claude Lässer et Anne-Claude Demierre. CORINNE AEBERHARD

PHILIPPE CASTELLA

Aurait-on enfin mis la main sur un troupeau de dahus? On pourrait le croire à voir la photographie officielle du Gouvernement fribourgeois avec les sept conseillers d'Etat, la chancelière et le vice-chancelier posant debout sur un toit devant tout un pan de panneaux solaires.

L'idée émane du président Beat Vonlanthen. Il a voulu faire là un clin d'œil au plan de relance et à l'immense succès rencontré par l'action en faveur de l'installation de panneaux photovoltaïques, explique-t-il. C'est aussi un moyen de montrer la sensibilité au développe-

ment durable prônée par le Conseil d'Etat.

La photo a été prise à Alterswil, sur le toit de la ferme du député démocrate-chrétien Josef Fasel, grand défenseur des énergies renouvelables. Elle est l'œuvre de Corinne Aeberhard, photographe aux «Freiburger Nachrichten».

Ça n'a pas été simple de convaincre tout le Conseil d'Etat de monter sur ce toit, admet Beat Vonlanthen, certains de ses collègues étant sensibles au vertige. «Je leur suis très reconnaissant d'avoir fait l'effort de surmonter leurs peurs», glisse-t-il.

Cette photo trouve sa place dans la brochure 2010 du Conseil d'Etat, première publication à se parer de la nouvelle identité visuelle de l'Etat de Fribourg, avec l'apostrophe distinctive (cf. «La Liberté» d'hier).

En couverture de cette brochure, on voit une autre photo de jeunes sortant d'un bus. Transports publics et énergie renouvelable: les deux leitmotivs du nouveau président du Gouvernement fribourgeois. |

La brochure 2010 du Conseil d'Etat peut être téléchargée ou commandée gratuitement directement sur internet à cette adresse: <http://admin.fr.ch/cha/fr/pub/conseildetat.htm>

PUBLICITÉ



Promotions
au 1^{er} janvier 2010

Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest, à Villars-sur-Glâne

Mme Lucie BRUGGER

Conseillère clientèle, agence de Givisiez
Mandataire commerciale

Banque Raiffeisen de la Glâne, à Romont

M. André BOSSON

Conseiller financement, siège de Romont
Fondé de pouvoir

Banque Raiffeisen Moléson, à la Tour-de-Trême

Mme Marie-Claude MARCHON

Responsable Back Office, agence de Riaz
Fondée de pouvoir

M. Pierre GENDRE

Conseiller financement, agence de Semsales
Fondé de pouvoir

Banque Raiffeisen Vallée de la Jogne, à Charmey

M. Cédric TERCIER

Conseiller clientèle
Mandataire commercial

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN